

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26983**

Intitulé

DipViGrM : Diplôme visé grade de master diplôme Arts et Techniques du Théâtre délivré par l'ENSATT, parcours Scénographe (diplôme d'établissement conférant le grade de master)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT) (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche)	Directeur de l'Ensatt , Recteur de l'académie de Lyon, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

3226 - Entreprises artistiques et culturelles, 3268 - Théâtres privés, 2642 - Production audiovisuelle

Code(s) NSF :

133 Musique, arts du spectacle, 230s Construction de décors de spectacle

Formacode(s) :

45004 art spectacle, 45042 technique spectacle, 45060 régie spectacle

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le scénographe :

- procède à un travail de recherche documentaire et iconographique pour identifier des ambiances, des couleurs, des effets de matières sous forme de proposition créative, à partir d'intentions de mise en scène, de la découpe d'un scénario ou de la structure dramaturgique d'une pièce.
- développe une esthétique du visuel scénique.
- articule la conception de la scénographie aux autres éléments scéniques (son, vidéo, lumière, costumes) en préparation.
- propose une maquette de la scénographie au metteur en scène, au chorégraphe ou au réalisateur pour discussion et décision.
- suit le travail de réalisation au début des répétitions, jusqu'à la première du spectacle pour s'assurer de la finalisation de la scénographie créée et pouvoir continuer à intervenir à tout moment.

Au sein de l'équipe de création d'un spectacle, le titulaire de ce diplôme est capable de :

- maîtriser les modes d'expression créatives : plastiques et graphiques ainsi qu'écrites, orales (dans plusieurs langues).
- maîtriser les étapes de la conduite de projets : concevoir, expérimenter, réaliser et évaluer.
- s'inscrire dans un processus de création en contribuant à la mise en oeuvre d'un projet collectif.
- participer à la construction d'une mise en scène en s'appuyant sur des indications dramaturgiques et esthétiques en vue de la traduction spatiale d'un texte ou d'un projet artistique.
- opérer des choix esthétiques en s'appropriant des connaissances théoriques.
- expérimenter des recherches en art visuel en mobilisant des connaissances scientifiques et techniques (dessin technique, géométrie, perspective, machinerie) et une maîtrise technologique (logiciels de traitement de l'image et de dessin en 2 et 3D).
- configurer l'espace fonctionnel et esthétique de la représentation, régler la temporalité avec la mise en scène, organiser les points de vue, le rapport scène/salle, les circulations, les transitions, articuler tous les paramètres théâtraux (jeu, mouvements, images, costumes, lumière, son).
- proposer une maquette.
- mener une étude technique des propriétés physiques et plastiques des matériaux (notamment textiles) dans le respect des règles de résistance mécanique et de résistance au feu.
- tenir compte dans sa proposition créative des principes de prévention et des règles de sécurité au travail.
- opérer des évaluations et décisions budgétaires

Au sein de l'équipe « scénographie décor », le scénographe est capable de :

- conceptualiser et mobiliser des connaissances théoriques adaptées à une réalisation technique
- maîtriser la scénotechnie (éléments techniques et principes de machinerie appliqués à la scène) et les principes de construction des éléments scénographiques.
- lire et dessiner des plans et des coupes de théâtre.
- opérer une cotation, construire une perspective et résoudre les problèmes géométriques courants.
- proposer une maquette en volume et manier des outils technologiques de traitement de l'image pour modéliser et animer un projet de conception scénographique.
- communiquer sur le processus de réalisation de la scénographie.
- fabriquer des éléments et accessoires scéniques grâce à une maîtrise des matériaux et processus courants en sculpture théâtrale, modelage, moulage et assemblage.
- réaliser une toile peinte pour la scène, des patines et des matiérages.
- connaître les styles de chaque époque de façon à savoir accorder le graphisme d'une scénographie à celui d'accessoires de mobilier et de costumes.

• impulser ou coordonner une équipe de réalisateurs de décors en suivant la construction.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le scénographe a vocation à exercer dans le secteur du spectacle vivant (théâtres, opéras, structures chorégraphiques, cirque, arts de la rue, musique).

Il peut également être amené à travailler dans l'audiovisuel (sociétés de production, télévision, cinéma), dans celui de l'évènementiel, dans l'art contemporain (galeries, expositions), l'espace urbain ou celui de la muséographie.

Le travail du scénographe au quotidien se déroule sur les lieux de spectacle en atelier et sur l'espace scénique. Il est constitué pour partie de tâches créatives et de recherche en autonomie, de temps, de discussions artistiques et de travail en équipe avec l'équipe de réalisation des décors pour ajuster ou faire évoluer le dispositif imaginé dans les conditions du spectacle.

L'activité s'exerce généralement sous statut de salarié dans une structure de spectacle privée ou publique soit sous forme de contrat de contrat à durée indéterminée, soit le plus souvent sous forme de contrats de travail à durée déterminée d'usage (intermittent) pour la durée d'une production ou d'une tournée.

Au fil des années d'exercice, davantage ancré dans le réseau professionnel, le scénographe peut exercer en tant qu'artiste indépendant (honoraires ou droits d'auteur) en inscrivant son activité dans des réponses à des commandes ou sur initiative individuelle comme porteur de projet. L'activité peut dans ce cas être irrégulière, suivant l'économie de prototype qui caractérise le secteur.

L'activité s'exerce le plus souvent en horaires décalés (soirées et week-ends) et peut supposer des déplacements ou éloignements sur plusieurs jours d'affilée (tournées ou tournages).

Le rythme de l'activité peut être très variable sur le court et long terme, en fonction de la concrétisation des projets menés en compagnies ou collectifs et de la programmation des entreprises de diffusion de spectacles.

Le scénographe peut également aller vers des fonctions d'enseignant dans des écoles d'art.

Ce professionnel peut prétendre à des emplois qui peuvent recouvrir les appellations suivantes dans le spectacle :

- scénographe
- concepteur décor
- artiste scénographe
- créateur décor
- décorateur
- chef d'atelier de décors
- peintre décorateur
- créateur d'accessoires
- dessinateur, maquettiste

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1503 : Décor et accessoires spectacle

Réglementation d'activités :

il n'existe pas de réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'accès à la formation est réservé aux étudiants admis aux concours d'entrée et aux stagiaires de la formation continue admis aux examens d'entrée organisés par l'Ensatt. Les épreuves consistent en des épreuves écrites, pratiques et en un entretien.

Ces concours et examens d'entrée sont déterminés par l'arrêté du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 04/11/2013, NOR : ESR51300335A.

Le cursus conférant le grade master est de deux ans pour les étudiants précédé d'une année préparatoire.

Le cursus est ramené à une durée totale d'un an pour les stagiaires en formation continue.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Les jurys sont composés d'enseignants permanents de l'équipe pédagogique de l'ENSATT, d'enseignants chercheurs, d'un représentant du service des études de l'établissement et de professionnels en activité.
En contrat d'apprentissage	X	néant
Après un parcours de formation continue	X	Les jurys sont composés d'enseignants permanents de l'équipe pédagogique de l'ENSATT, d'un représentant du service des études de l'établissement et de professionnels en activité.

En contrat de professionnalisation	X	néant
Par candidature individuelle	X	Possibilité lors de l'accès au diplôme, des candidats en formation continue par VAP, si leur niveau d'études est inférieur à celui exigé.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants permanents de l'équipe pédagogique de l'ENSATT, d'un représentant du service des études de l'établissement et de professionnels en activité. La validation se fait sur examen d'un dossier individuel et entretien devant un jury.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : néant	néant
Autres certifications : néant	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 04/11/2013, attribuant le grade de master aux titulaires du diplôme Arts et Technique du Théâtre délivré par l'ENSATT.

NOR : ESR1300334A arrêté du 4-11-2013. ESR-DGESIP A3, paru dans le BO N°45 du 5/12/2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Voir les enquêtes menées par la CPNEF-SV avec le Céreq, les tableaux de bord de l'INSEE et les rapports des organismes sociaux de la branche du spectacle.

Autres sources d'information :

www.ensatt.fr

Lieu(x) de certification :

Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT) : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [LYON]

ENSATT, 4 rue Soeur Bouvier, 69322 LYON CEDEX 05

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ENSATT, 4 rue Soeur Bouvier, 69322 LYON CEDEX 05

Historique de la certification :

L'ENSATT est le prolongement de l'Ecole dite de la rue Blanche. Ecole supérieure d'art, elle forme des professionnels du spectacle vivant. Elle est installée à Lyon depuis 1997. Les diplômes ont été scindés en 10 nouveaux parcours de spécialité au cours des années 2000 dont celui de Scénographe.